

## **CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN SUR RANCE**

L'an deux mille Seize, le 18 Mars, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Michel VASPART, Sénateur-Maire de la commune.

**Etaient présents :** Mr PANGAULT Bertrand, Mme MEHEUST Véronique, Mme BONNETE Geneviève, Mr JUIN Didier, Mme PRIE Nathalie, Mr CHOUIIN Pierre, Mr ROBIN Patrice, Mr BOIXIERE David, Mme MALABEUX Isabelle, Mme DUFEIL Jeanine, Mme TARDIF Tiphaine, Mme VEAUDELET Christelle, Mr GABILLARD Sébastien, Mme BAUDRY Ghislaine, Mme BELLANGER Gilberte, Mme MAUVALENT Brigitte, Mme GUILLERME Françoise.

**Etaient absents ou excusés :** Mr PRIE Jean-Yves, Mr HULAUD Jean-François (pouvoir à Mr Bertrand PANGAULT), Mr CHOANIER Bernard (pouvoir à Mr Michel VASPART), Mr TERRIERE Jacques (pouvoir à Mme Brigitte MAUVALENT), Mme VAN DIEN Françoise (excusée)

---

### **COMPTE-RENDU**

Les Membres étant en nombre pour délibérer, Mr le Sénateur-Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Sénateur-Maire propose de désigner Madame Christelle VEAUDELET comme Secrétaire de séance, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **CANTINE NEUVE**

Monsieur Michel VASPART, Sénateur-Maire, rappelle aux Membres que le projet de la nouvelle cantine était dans le programme municipal. Le bâtiment sera construit sur les terrains qui ont été acquis en 2015, qui jouxtent la cantine actuelle. L'Architecte retenu est Monsieur Hugues LAUNAY.

Le projet a été ouvert à la concertation des Enseignants, aux représentants des parents d'élèves des deux écoles et au Agents de cuisine, par des réunions.

#### **PRESENTATION DE L'ESTIMATION DES TRAVAUX et DEFINITION DES PRESTATIONS**

Un diaporama de l'esquisse est présenté au Conseil.

Ce projet comprend trois espaces distincts :

- Une salle de restauration pour les enfants des classes maternelles des deux écoles pouvant accueillir 120 enfants qui seront servis à table par le personnel de la cantine,
- Une salle avec self pour les enfants des classes primaires prévues avec plus de 120 places assises permettant ainsi à plus de 240 enfants d'y prendre leur repas
- Un espace dédié à la confection des repas et aux services annexes.

La surface utile du bâtiment sera de 565 m<sup>2</sup> et les abords seront aménagés afin de répondre aux besoins des PMR (personnes à mobilité réduite).

1. <b>CLOS-COUVERT</b>	511 000.00 € HT
2. <b>AMENAGEMENTS INTERIEURS</b>	164 500.00 € HT
3. <b>EQUIPEMENTS TECHNIQUES</b>	182 400.00 € HT
<b>TOTAL BATIMENT</b>	<b>857 900.00 € HT</b>
4. <b>TERRASSEMENTS – V.R.D.</b>	63 000.00 € HT
<b>TOTAL BATIMENT + V.R.D.</b>	<b>920 900.00 € HT</b>
5. <b>OUVRAGES LIES AU PROJET</b>	70 100.00 € HT
Démolition bâtiment existant	10 000.00 € HT
Parvis – Rampe d'accès PMR - Emmarchements	32 200.00 € HT
Réfection des abords extérieurs (accès livraison – place PMR)	18 800.00 € HT
Préau à l'entrée principale	9 100.00 € HT
6. <b>EQUIPEMENTS DE CUISINE</b>	155 000.00 € HT
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>1 146 000.00 € HT</b>

**Note Economique :**

Prestations non prévues dans l'estimation ci-dessus :

- ✓ Toutes prestations non décrites dans la notice descriptive sommaire
- ✓ Rejointement des murets pierres existants conservés, en dehors de l'emprise bâtiment

**OPTIONNELS**

- ✓ Rafraichissement Préparation froide : + 4 500.00 € HT
- ✓ Chauffage par panneaux rayonnants eau chaude en faux plafond : + 5 000.00 € HT
- ✓ Sol souple textile floqué au lieu du sol souple pvc compact : + 1 200.00 € HT

Madame MAUTALENT s'inquiète du transfert des déchets à travers la salle de restauration.

Monsieur BOIXIERE précise que ce transfert s'effectuera une fois que les enfants auront quittés la cantine et que la conformité sera demandée à la Société Kegin.

Madame GUILLERME s'enquiert des conditions de construction par rapport aux limites de propriétés.

Monsieur le Sénateur-Maire répond que la modification du PLU a été réalisée par DINAN COMMUNAUTE.

Monsieur le Sénateur-Maire précise que plusieurs subventions ont été sollicitées auprès de :

La Région par le Pays de DINAN, l'Etat (DETR), Conseil Départemental et dotation parlementaire sénatoriale.

qui pourraient s'élever à près de 50 % du coût Hors Taxes du projet.

Les travaux pourraient débuter courant Octobre, début Novembre, pour s'étaler sur 18 mois.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,  
**VALIDE L'ESTIMATION DU PROJET PRESENTE CI-DESSUS pour un montant de 1 146 000 € H.T.**  
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

#### AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire neuf, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès de l'Etat, la région, par le biais du PAYS, du département pour aider à financer ce projet.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,  
Autorise Monsieur le Sénateur-Maire à engager toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions dans le cadre de la construction de La nouvelle cantine scolaire.

#### CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE POUR LES MISSIONS SPS et CONTROLE TECHNIQUE

Monsieur David BOIXIERE, Conseiller Délégué aux Finances, présente les devis reçus des Bureaux de Contrôle pour effectuer les missions SPS et Contrôle technique dans le cadre de la construction de la cantine neuve.

Société	Contrôle technique	SPS
SOCOTEC	7 014 TTC	4 860€ TTC
Qualiconsult	5 154 € TTC	2 100€ TTC
BTP	5 328€ TTC	
IPAC		4 176€ TTC

Au vu du tableau de comparaison des prix, le mieux-disant est la Société QUALICONSULT.

**Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,**

**VALIDE le DEVIS de la Société QUALICONSULT de St Grégoire pour un montant total de :  
6 045,00 € H.T.      7 254,00 € T.T.C.**

Fin de la séance : 19 h 15